

« Le Cimetière Jardin » de Villes-sur-Auzon

*Une action en collaboration avec le Parc naturel régional du Mont-Ventoux
dans le cadre de la mission Education à l'Environnement et au Territoire*



Le Parc naturel régional du Mont-Ventoux

35 communes

5 collectivités adhérentes

88 000 habitants

91 600 ha

Création : **28/07/2020**

55^e PNR de France

9^e PNR de la Région SUD

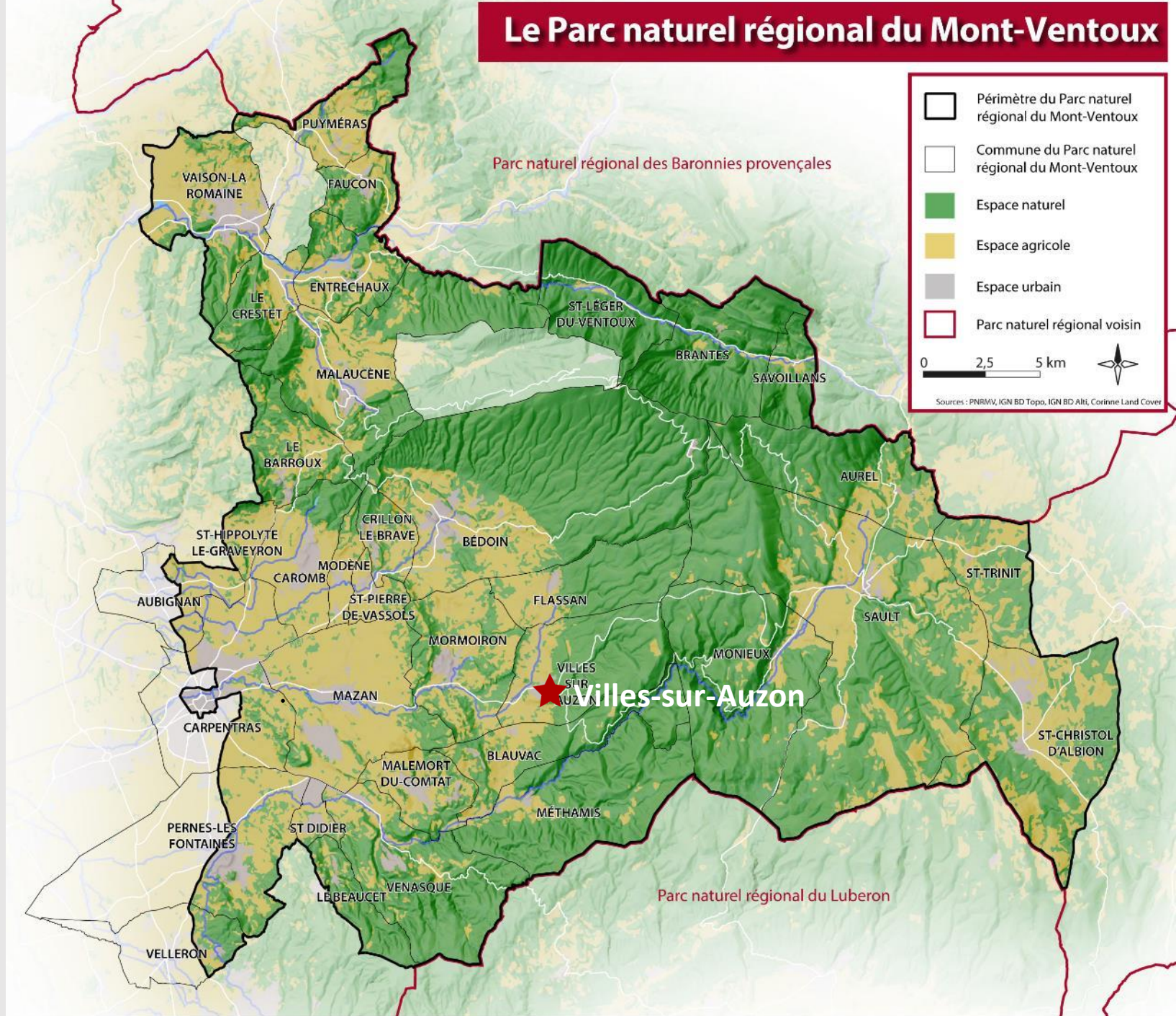
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Villes-sur-Auzon

1 287 habitants (2017)

2 708 ha

Maire depuis 2014 : Frédéric Rouet



« Le Cimetière Jardin » de Villes-sur-Auzon



Villes-sur-Auzon Capitale régionale de la Biodiversité Provence Alpes Côte d'Azur 2019

3 ACTIONS

- ▶ Réduction de la pollution lumineuse de la commune
- ▶ Projet de Réserve Naturelle Régionale sur le site d'escalade de la combe de l'Ermitage
- ▶ Passage au « zérophyto » du cimetière

Le Cimetière Jardin



« Le Cimetière Jardin » de Villes-sur-Auzon

► **Le passage au Zérophyto**

Une action du parc/SMAEMV depuis 2012

à laquelle la commune de Villes sur Auzon a participé dès le départ

OBJECTIFS

► Préparer le passage des collectivités au « zérophyto » en 2017

Former les agents, sensibiliser les élus

Organisation de Journées techniques

3 sessions de formation 2012 > 2015 > 2016

Formateurs : >FREDON PACA >LPO PACA >DDAPEV

► A partir de 2017, appliquer le « zérophyto » sur des zones PILOTE

Former les agents, sensibiliser les élus

Une année de mise en place du « zérophyto » dans les communes

2018, un CONSTAT : un site sensible, le CIMETIERE

L'IDEE : Végétaliser 4 cimetières PILOTE



« Le Cimetière Jardin » de Villes-sur-Auzon

Un CONSTAT

Après une année d'application de la réglementation « zérophyto »

► Il est resté un espace public où l'application de la réglementation reste **problématique, le cimetière.**

Il est, en effet, difficile de demander aux familles endeuillées de tolérer la présence d'une flore spontanée envahissant inter-tombes, allées et tombes délaissées, une végétation sauvage alors perçue comme un signe d'abandon et d'irrespect envers les défunts.

L'IDEE

Faire du cimetière un jardin

► *Fleurir devient alors une alternative aux produits phytosanitaires dans les cimetières.*

La fleur doit, en effet, prendre la place de la « mauvaise herbe »...

Et quoi de plus normal dans un cimetière !



« Le Cimetière Jardin » de Villes-sur-Auzon



Un peu d'histoire

La symbolique du végétal dans les cimetières

*1800, Mémoires sur les funérailles et les sépultures, Joseph Girard :
« On y aménagera des sentiers où la mélancolie ira promener ses rêveries, ils seront ombragés par des cyprès, des peupliers au feuillage tremblant, par des saules pleureurs dont la traînante chevelure nous peint l'abandon et le désordre de la douleur. Ces lieux deviendront un terrestre Elysée où l'homme fatigué des chagrins de la vie ira se reposer ... »*

Suite à la Révolution française, un mouvement hygiéniste déplace les cimetières, considérés comme des foyers d'insalubrité, hors des villes. Les lieux sélectionnés sont des collines ventées, les cimetières sont alors fermés par un mur et sacralisés, ils sont aussi végétalisés !

« Le Cimetière Jardin » de Villes-sur-Auzon

Les OBJECTIFS - La METHODE

Réfléchir le cimetière dans sa globalité

- ▶ tel un **espace vert** appliquant la réglementation
« **Zérophyto** » en gestion différenciée
- ▶ mais également en tant que **site d'histoire** à fort potentiel patrimonial en en faisant un site de visite culturelle, de rencontre et de partage entre les habitants et les visiteurs
- ▶ et ce, bien évidemment, dans le respect de cet **espace de recueillement et d'apaisement**

On visitera alors le cimetière comme l'on ne peut s'empêcher de rentrer dans une église, à la recherche de fraîcheur, de quiétude et d'histoire.



« Le Cimetière Jardin » de Villes-sur-Auzon

4 cimetières PILOTE

identifiés et végétalisés par le parc

-Le Beucet (343 hab)

-Mazan (6 036 hab)

-Carpentras (28 699 hab)

-Villes sur Auzon (1 287 hab)

Un principe

L'implication de la population

des associations, des scolaires ...

- ▶ pour la végétalisation
- ▶ pour l'inventaire du patrimoine
- ▶ pour le suivi du retour de la biodiversité (par les scolaires, mise en œuvre de SPIOLL / Programme pédagogique du PNR)



« Le Cimetière Jardin » de Villes-sur-Auzon

Les ETAPES / octobre 2018 – octobre 2019

Accompagnement par le parc et un éco-paysagiste missionné à cet effet (Benoît DUPUY – Vert'Sens)

- 1 ► Une sollicitation du parc
- 2 ► Une 1^{ère} **réunion de présentation**, un accord pour la phase de valorisation patrimoniale du cimetière (qui n'est pas une obligation)
- 3 ► Un temps de rencontre avec les agents pour réaliser un **diagnostic des pratiques** d'entretien du cimetière et de la commune
- 4 ► La **caractérisation des différents espaces** au sein du cimetière avec les élus et les agents
- 5 ► Des **préconisations**, le **plan de végétalisation** par l'éco-paysagiste
- 6 ► Le **choix des végétaux** avec les élus et les agents
- 7 ► La **formation des agents** sur les chantiers de végétalisation (3 jours)
- 8 ► Un **appel à la population** pour la végétalisation
- 9 ► Une semaine de **chantiers de végétalisation** :
//lundi, mardi, jeudi avec les agents //mercredi avec les scolaires (3 classes) //vendredi, samedi avec les habitants (102 participants sur les 2 journées)
- 10 ► Un **suivi** des plantations parc / commune – 2020-21
- 11 ► Un **suivi** du retour de la biodiversité avec l'école - 2021



« Le Cimetière Jardin » de Villes-sur-Auzon

Les ENGAGEMENTS

Engagements de la commune

- ▶ Participation du service technique et des élus aux phases de diagnostic et de préconisations
- ▶ Présence d'un élu et participation d'au moins un agent aux travaux de végétalisation avec la population le weekend
- ▶ Fourniture de petit matériel de jardinage pour les chantiers participatifs
- ▶ Achats des végétaux (provenant de pépinières de jardin sec).
- ▶ Suivi des plantations, arrosage sur les 2 premières années

Engagements du PNR

- ▶ Prise en charge financière de l'intervention de l'éco-paysagiste - Conseil en Environnement
- ▶ Communication de l'opération
- ▶ Organisation des chantiers
- ▶ Animation de la phase de valorisation culturelle (inventaire participatif du patrimoine du cimetière et valorisation)
- ▶ Suivi des plantations
- ▶ Animations pédagogiques autour du retour de la biodiversité avec les scolaires



« Le Cimetière Jardin » de Villes-sur-Auzon

Le cimetière de Villes sur Auzon

Partie ancienne : 3 050 m²

Partie nouvelle : 2 050 m²

Le DIAGNOSTIC, les grandes lignes

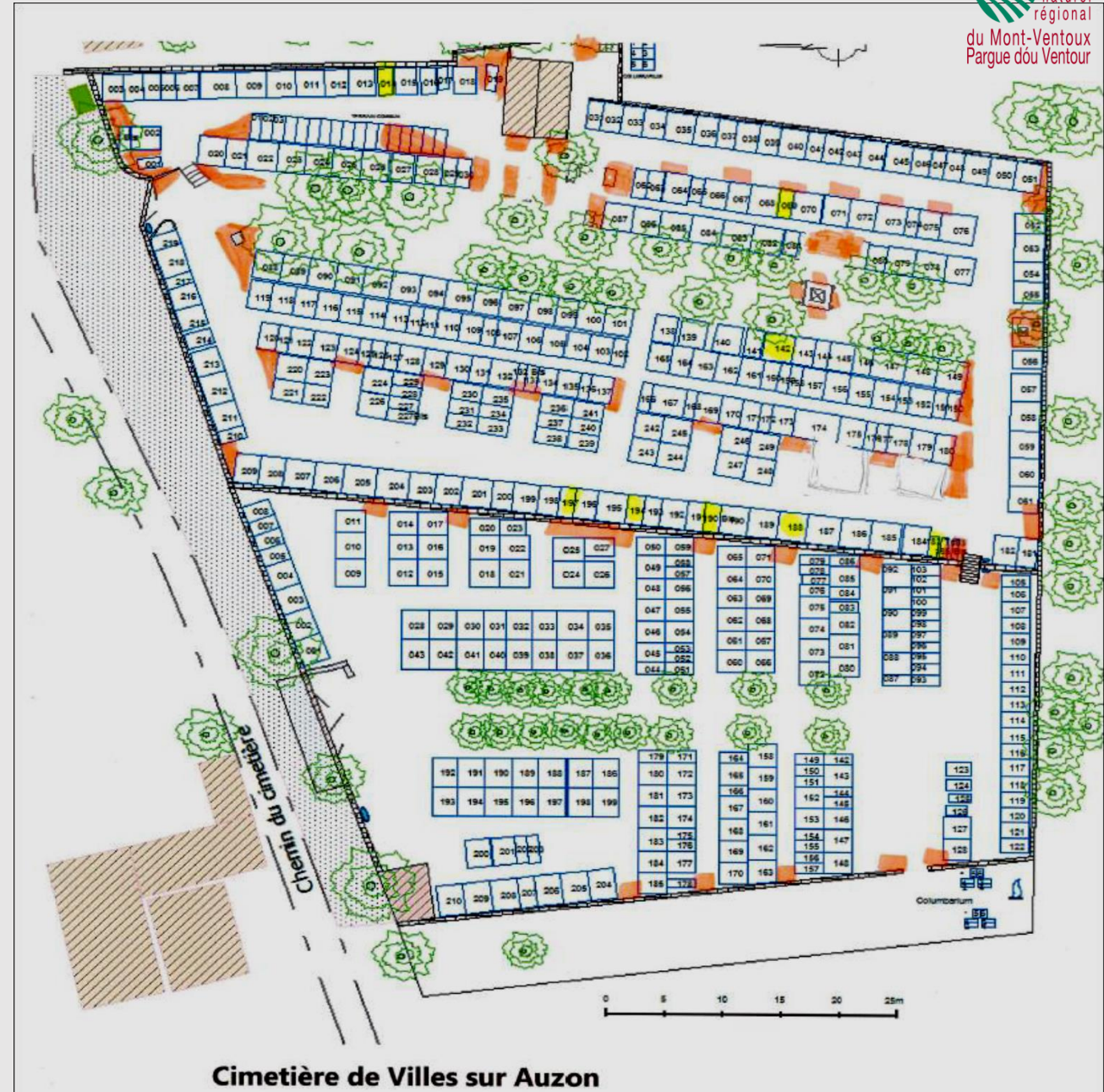
- ▶ Une légère pente sur l'ancien cimetière -> Une **érosion importante**
- ▶ Des espaces inter-tombes trop exigus -> Un **désherbage difficile**
- ▶ La commune n'utilise plus aucun produit phytosanitaire depuis l'application de la Loi Labbé et a fait le **choix de laisser s'enherber le cimetière** au fur et à mesure des années en contrôlant l'herbe à la débroussailluse.

Les PRECONISATIONS

- ▶ La **nécessité de végétaliser en priorité les zones non fréquentées et non piétinées.**

Estimatif de la surface totale à végétaliser : **300 m²**

- ▶ Le choix d'**espèces de jardin sec**, des **végétaux couvrants**, des **espèces locales** non exigeantes en eau
- ▶ La mise en place d'un panneau de **communication** sur l'opération



« Le Cimetière Jardin » de Villes-sur-Auzon

Liste des végétaux

497 plants / 1 998 €

- 1 Agapanthus 'Black Buddhist'
- 2 Ballota rupestris
- 3 Bergenia 'Bressingham White'
- 4 Ceratostigma plumbaginoides
- 5 Cistus x cyprius
- 6 Cistus x crispatus
- 7 Cistus x florentinus
- 8 Cistus x purpureus
- 9 Erigeron karvinskianus
- 10 Geranium sanguineum "Album"
- 11 Iris (pourpre, noir, blanc)
- 12 Lavandula angustifolia 'Elisabeth'

- 13 Nerium oleander 'Cavalaire'
- 14 Rosa chinensis "Mutabilis"
- 15 Rosmarinus officinalis 'Albiflorus'
- 16 Rosmarinus x lavandulaceus
- 17 Santolina chamaecyparissus
- 18 Salvia roemeriana
- 19 Salvia 'Mrs Beard' ou 'Bee's Bliss'
- 20 Stachys cretica
- 21 Satureja montana
- 22 Teucrium fruticans 'Agadir'
- 23 Teucrium ackermanii
- 24 Thymus ciliatus
- 25 Thymus 'Culinary Lemon' - Thym citron





« Le Cimetière Jardin » de Villes-sur-Auzon

Une valorisation patrimoniale pour 2021

► Un inventaire, une expo sur la symbolique funéraire



LA PALME ET LE RAMEAU

Le palmier est un arbre de grande taille, symbolisant la vie, la pureté, la force, la dignité. En plein désert, c'est un arbre qui donne de l'ombre et de la fraîcheur. Les palmiers sont les arbres de la terre aride.

La palme et le rameau sont des symboles de la vie et de la mort. Elle va donner la mort et la vie, elle va donner la mort et la vie. Les palmiers, qui sont les arbres de la terre aride, sont les arbres de la terre aride. Ils sont les arbres de la terre aride.

La palme et le rameau sont des symboles de la vie et de la mort. Elle va donner la mort et la vie, elle va donner la mort et la vie. Les palmiers, qui sont les arbres de la terre aride, sont les arbres de la terre aride. Ils sont les arbres de la terre aride.



LA ROSE

La fleur des fleurs

La rose est la fleur la plus appréciée de la beauté. Elle est associée à la pureté, à la jeunesse, au mariage et au romantisme. Cependant, elle peut aussi être une fleur de promesse sans suite car bien vite elle fane, une fleur amère d'épines rappelle les souffrances et les larmes de la vie. Sa fleur incisée laisse une cicatrice la sculpture d'une jeune femme.

Dans les symboles, la rose fait référence à Marie, à la virginité. Elle est au centre d'un triangle, elle désigne le tombeau d'un jeune homme amoureux.



LE PAVOT

Le sommeil éternel

Le pavot est un arbre de grande taille, symbolisant la vie, la pureté, la force, la dignité. En plein désert, c'est un arbre qui donne de l'ombre et de la fraîcheur. Les pavots sont les arbres de la terre aride.

Le pavot est un arbre de grande taille, symbolisant la vie, la pureté, la force, la dignité. En plein désert, c'est un arbre qui donne de l'ombre et de la fraîcheur. Les pavots sont les arbres de la terre aride.



Le cimetière Jardin

1800, Joseph Girard, *Mémoires sur les funérailles et les sépultures.*
« On y aménagera des sentiers où la mélancolie ira promener ses rêveries, ils seront ombragés par des cyprès, des peupliers au feuillage trombant, par des saules pleureurs dont la trainante chevelure nous peint l'abandon et le désordre de la douleur. Ces lieux deviendront un terrestre Élysée où l'homme fatigué des chagrins de la vie ira se reposer ... »

Cimetière de Villes sur Auzon

Zérophyto

Un choix de la commune

Depuis le 1er janvier 2017, la commune de Villes sur Auzon applique la réglementation nationale « Zérophyto » qui interdit l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts et de la voirie communale. C'est là une volonté de la municipalité de s'orienter vers une gestion plus écologique, vers un espace de vie plus sain et plus responsable vis-à-vis des générations à venir.

Le cimetière, un espace public à part

Il est cependant un espace public où l'application de la réglementation reste problématique : le cimetière. Difficile, en effet, de demander aux familles endeuillées d'accepter la présence d'une flore spontanée envahissant inter-tombes et allées, une végétation sauvage alors perçue comme un signe d'abandon et d'irrespect envers les défunts.

Faire du cimetière un jardin

Fleurir, une alternative aux herbicides

Passer au « Zérophyto » dans un cimetière se fait alors par la végétalisation, le fleurissement. L'objectif est ici d'empêcher la pousse des adventices en couvrant, au fil du temps, le sol d'une végétation choisie et adaptée à notre climat. La fleur prend ainsi la place de la « mauvaise herbe » dans les endroits où le désherbage mécanique ne peut être fait.

Une invitation au fleurissement

Tout en étant public, le cimetière abrite une parcelle sensible et privée de nos vies. C'est pour cette raison que la végétalisation du cimetière se fait avec les habitants de la commune, dans le respect du site, des familles et la perspective d'un partage entre les générations.

Lieu d'histoire et de mémoire

Le choix de la valorisation culturelle

Suite à la Révolution française, les cimetières sont déplacés pour des questions d'hygiène à la périphérie des villes et des villages. C'est une page blanche qui s'offre alors à une société en reconstruction et en quête de reconnaissance. Les grandes allées sont investies par la haute société, des communs sont aménagés pour le peuple.

L'on meurt donc comme l'on a vécu dans le faste ou la pauvreté, la ville des morts reflète alors la ville des vivants. Les épitaphes, le statuaire, la symbolique funéraire sont là pour montrer et partager sa peine, pour accompagner le défunt, mais également pour porter le souvenir du nom et des hommes, ils sont là pour être vus. C'est dans ce sens que le cimetière est un espace d'histoire et de mémoire, un espace public à partager comme lieu de recueillement et de culture.

L'idée est de faire du cimetière un jardin, un lieu de recueillement, d'apaisement, mais également, un espace de mémoire et de culture. On visitera ainsi le cimetière comme l'on ne peut s'empêcher de rentrer dans une église, à la recherche de fraîcheur, de quiétude et d'histoire.

*Lorsque la fleur prend la place de l'herbe folle
et que la pierre commence à raconter l'histoire des hommes ...*



« Le cimetière Jardin » de Villes sur Auzon

BILAN

- ▶ **497 plants** plantés par les habitants de Villes sur Auzon
- ▶ Coût des plants **1 998 €**
- ▶ **1 semaine de chantier** de plantation
- ▶ Participation de **58 élèves**, de **102 habitants** sur 2 jours
- ▶ Deux panneaux de présentation de l'action
- ▶ Présence et **participation des agents** à toutes les étapes
- ▶ Une **grande implication de l'équipe municipale**
- ▶ Une valorisation patrimoniale pour 2021





Merci ...